

Réunion du 25 juin 2013 COMPTE-RENDU

Les points à retenir :

- Projet de Schéma de démocratie sanitaire : retourner vos remarques avant fin juin à Mme Spender cspender@cliniqueportevert.com
- Actualités Etablissements : transfert de compétence (EPRD et financement) de la DT vers le siège pour les établissements de santé, appel à projet EHPAD pourvu, mise en place d'un groupe de travail par la DT 78 sur le plan autisme 2013-2017.

1

Annexes :

1. Liste des présents jointe au CR
2. Projet de schéma Démocratie sanitaire – Dr Vincent Mettauer - Responsable du Pôle Démocratie Sanitaire – ARS siège
3. Plan Autisme - Mme Marie-Françoise Quernet - Référente Autisme – ARS IdF Siège
4. Pratiques recommandées par la HAS en matière d'autisme – Docteur Marie Joëlle OREVE, CH de Versailles
5. Agir et Vivre pour l'autisme – Mr Vincent Dennerly
6. SESSAD et IME – Mme Coutrot - Association Autisme en Yvelines

Le Projet de schéma de démocratie sanitaire

Intervention du Docteur Mettauer

Voir le power point présenté en annexe.

Le Dr Vincent Mettauer présente le projet de schéma de démocratie sanitaire à la conférence territoire et sollicite son avis.

Il insiste sur la volonté de Mr Claude Evin d'inscrire la démocratie sanitaire dans un démarche métier.

Le Dr Vincent Mettauer informe les membres de la CT du nouveau projet d'un service public d'information en santé annoncé récemment par le Président de la République : l'Idf expérimentera la mise en place d'un dispositif regroupant sur un site unique l'ensemble des informations en matière de santé disponibles et validées.

Il s'engage personnellement sur l'organisation d'un retour d'information lorsque la CT fait des propositions à l'ARS.

Après deux ans de marche forcée liée à l'adoption du PRS, l'ARS souhaiterait que les CT puissent devenir une réelle force de proposition.

L'avis de la CT sur le schéma doit être adressé à l'ARS avant le 2 juillet 2013. Le Schéma sera validé par l'ARS en septembre 2013.

Mme Cécile Spender, Présidente de la CT du 78, introduit le débat en soulignant que s'ouvre une nouvelle phase pour la CT qui va devoir s'approprier ce nouvel outil [le schéma] de l'ARS. Elle remercie l'ARS d'avoir accepté de reporter la date limite des retours des CT. Le schéma contient beaucoup d'intentions louables mais parfois en décalage avec la réalité des moyens disponibles,

CONFERENCE DE TERRITOIRE DES YVELINES

notamment en ce qui concerne le fonctionnement des CT. Mme Cécile Spender informe les membres de la CT que l'ARS a demandé à la CT du 78 de programmer un débat public en 2014. Le thème choisi est « L'enfance ».

Remarques de la salle

Sur le nom projet de schéma :

- Le schéma Démocratie sanitaire semble trop centré sur le champ hospitalier, il est nécessaire qu'il concerne les trois champs : hospitalier, médico-social et ambulatoire. Le terme de « santé » dans le titre du schéma paraîtrait plus adéquat.

Sur le fonctionnement de la CRSA et des CT :

- L'absence d'articulation entre CRSA et CT est soulignée.
⇒ Le Dr Vincent Mettauer propose l'inscription systématique à l'ordre du jour de la CRSA un point sur les travaux menés en CT et à celui des CT un point sur ceux menés par la CRSA.

Sur les liens entre ARS et CT :

- Les concertations des CT menées par l'ARS sont trop tardives. Les CLS sont cités en contre-exemple, la CT n'ayant eu qu'un rôle de chambre d'enregistrement.
- Le risque d'échanges et de documents sans impact réel sur le quotidien des usagers et des structures, voir à leur détriment est souligné (Ex : absence de l'ARS aux conseils d'administration et autres instances des structures, absence de retour de l'ARS sur les projets ou les demandes financières présentées par les structures est constatée sur le terrain) : qui est désormais l'interlocuteur des établissements ?
⇒ Le Dr Vincent Mettauer rappelle que les délégations territoriales de l'ARS restent les interlocuteurs de proximité des structures et invite la CT à remonter ces informations à l'ARS.
- La succession rapide des thèmes imposés, soumis à la CT, nuit à la coordination globale. Il est proposé de se fixer comme objectif la réalisation d'une ou deux actions concrètes tous les 3 ou 6 mois.
- L'absence de moyens pour mettre en œuvre les schémas de l'ARS est dénoncée : quel financement pour les nouveaux dispositifs annoncés ? Une dérive vers un système gouverné par une démocratie d'opinion doit être évitée. Il est nécessaire d'avoir des évaluations régulières des projets mis en œuvre.
- La CT souligne l'absence d'un accompagnement suffisant des CLS. Le besoin des CLS d'avoir un retour de l'ARS suite à la présentation de leur bilan est mis en avant. L'absence de cohérence avec les autres CLS est également pointée, ainsi que la perte d'énergie des coordonnateurs dans la recherche d'informations utiles.

Mme Spender informe les membres de la CT que les Présidents des CT ont notamment demandé à l'ARS la mise en place d'un site internet commun à l'ensemble des CT et l'attribution d'un budget minimal annuel.

Sur le contenu du projet de schéma Démocratie sanitaire :

- Il est constaté que le schéma ne prend pas en compte les professionnels de santé et qu'il serait utile d'intégrer une analyse sociologique sur le point de vue de ces derniers sur l'évolution des usagers et de leurs demandes.
- L'articulation entre les champs hospitaliers, ambulatoire et médico-social est insuffisamment mise en avant dans le projet présenté.
- Il est rappelé que les élus sont au confluent de toutes les problématiques de santé et qu'ils sont des acteurs incontournables de la démocratie sanitaire.
Le Dr Vincent Mettauer rappelle la faible participation numérique des élus aux CT.
- L'absence de référence dans le schéma Démocratie sanitaire à la notion de liberté d'aller et venir est regrettée.

CONFERENCE DE TERRITOIRE DES YVELINES

Mme Cécile Spender propose aux membres de la conférence de territoire de lui adresser par mail toutes remarques relatives au schéma de Démocratie sanitaire afin de pouvoir adresser à l'ARS l'avis de la CT 78 sur ce schéma, ceci avant le 2 juillet 2013.

Les faits marquants du Pôle de l'offre de soins et médico-sociale – Délégation territoriale du 78 – ARS IdF

Mme Spender a demandé à la DT 78 d'introduire systématiquement dans l'ordre du jour de réunions de la CT un point sur l'actualité marquante de la DT. Mme Monique Revelli, Déléguée territoriale du 78, a ce titre, introduit les interventions de Mme Myriam Burdin, responsable du Pôle de l'offre de soins, de Mme Delphine HUYGHE, Responsable du département Etablissements de santé et Mme Christine VUILLAUME, Responsable du département Médico-social. Lors de la prochaine CT, l'actualité du Pôle de Santé publique sera inscrite à l'ordre du jour.

3

Intervention de Mme Myriam Burdin

- **Permanence de soins ambulatoires :** le dispositif se met en place. Les maisons médicales de garde ont été renforcées et complétées par un dispositif de **point de gardes**. La régulation est effectuée par le centre 15.
- **Accréditation des laboratoires de biologie :** la date d'entrée dans le dispositif d'accréditation est désormais forclosé. Entre 2010 et 2013, le nombre de gestionnaires est passé de 106 à 28. Les sites de prélèvements ont été maintenus. Les regroupements faits sont juridiques et concernent la réalisation des analyses.

Remarques de la salle : combien de sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ? Quelle est leur répartition géographique (distance d'accès pour les personnes) ? L'ARS peut-elle surveiller la satisfaction des usagers dans les sites de proximité ? La diminution des personnels d'accueil et de prélèvements semble avoir diminué la qualité de leur prise en charge.

Intervention de Mme Delphine HUYGUES : établissements de santé

- **EPRD :** l'ARS centralise les EPRD et les aspects budgétaires du suivi des établissements au niveau du siège. Les DT continueront d'intervenir dans les Conseils de surveillance des hôpitaux publics.
- **SROS PRS :** le renouvellement des autorisations de cancérologie est en cours. Il concerne 16 établissements. Les visites de conformité des activités de soins de suite et réadaptation sont terminées. Elles ont concernées 31 établissements pour 112 autorisations. La fenêtre de dépôt de dossiers (nouvelles autorisations) a été fermée le 31 mai dernier. Elle concerne les Equipements matériels lourds (7 dossiers déposés sur le 78 dont 2 installations de nouveaux appareils).
- **Qualité et maîtrise médicalisée :** Les travaux sur les IPAQSS (indicateurs qualité) sont en cours et ciblent 3 activités (AVC, Infarctus du myocarde, hémorragie du post-partum). Les travaux sur les transports se poursuivent. Un médecin de la DT suit l'ensemble des problématiques liées à la maîtrise médicalisée.

Intervention de Mme Christine VUILLAUME : établissements et services médico-sociaux

- **Appel à projets pour la création de 3 EHPAD sur le 78 :** 25 dossiers déposés.
 - EHPAD de 80 places temps plein et 4 places d'hébergement temporaires + 10 places d'accueil de jour : Léopold Bellan (Montesson) pour Méandre de la Seine,
 - EHPAD de 80 places temps plein et 4 places d'hébergement temporaires + 10 places d'accueil de jour : le COS(Versailles) pour le Grand Versailles,
 - EHPAD de 80 places temps plein et 4 places d'hébergement temporaires : Médica France (Montigny le Bretonneux) pour la Ville Nouvelle.Pour plus d'information : <http://www.ars.iledefrance.sante.fr/Appels-a-projets-medico-socialu.141060.0.html>

CONFERENCE DE TERRITOIRE DES YVELINES

- **Appel à projets pour la création de 150 places de SSIAD sur le 78** : 9 dossiers déposés. 6 lauréats pour 115 places.
- **Appel à projet MAIA** : création d'une nouvelle MAIA en sus des deux existantes sur le Grand Mantois. Le sud du département (Ville nouvelle) reste à couvrir.
- **Appel à projets PH 2014** : création d'un IME et d'un SESSAD
Remarques de la salle : Plusieurs interventions alertent l'ARS des besoins criants sur le territoire et sur l'insuffisance de ces deux appels à projets. Elles s'inquiètent de l'absence de projet sur le public adulte.
 - ⇒ Mme Burdin précise que des extensions de capacités sont à prévoir en sus des AAP. Ces deux appels à projet sont les seuls sur lesquels il existe une visibilité aujourd'hui. Elle reconnaît l'insuffisance de ces deux appels à projet.
- **Plan Alzheimer** : poursuite des actions engagées au niveau des PASA, UHR et Accueil de jour.

La présentation du Plan Autisme 2013-2017 et de trois structures prenant en charge des enfants atteints de troubles autistiques

Intervention du Docteur Marie Joëlle OREVE

Le Docteur Marie Joëlle OREVE fait partie de l'équipe du Docteur Mario Sperenza, Chef de service du Pôle de psychiatrie du Centre Hospitalier de Versailles (Mignot).

Elle présente les pratiques recommandées par la HAS en matière d'autisme. Elle signale l'existence de nombreuses autres pratiques qui n'ont pas fait l'objet d'un consensus des experts au niveau de l'HAS.

Voir le power point présenté en annexe.

Intervention de Mr Vincent Dennery

Mr Vincent DENNERY est Administrateur de l'association de gestion de la Fondation Agir et Vivre l'Autisme. Il présente l'un des établissements de cette fondation situé au 4, rue du clos de la famille – 78240 Chambourcy. Cet établissement accueille 15 enfants de 3 à 14 ans, suivis par une équipe de 3 psychologues ABA et 15 intervenants éducatifs.

Voir le power point présenté en annexe.

Mme Christine VUILLAUME, ARS, annonce la constitution d'un groupe de travail sur l'autisme sur le 78. Elle fait un appel à candidature. Toute personne souhaitant intégrer ce groupe de travail est prié de contacter directement Mme Christine VUILLAUME **au**

Intervention de Mme Coutrot

Mme Coutrot présente les trois établissements qu'elle dirige pour l'Association d'Ile de France pour le Développement de l'Education et de la Recherche sur l'Autisme :

- un S.E.S.S.A.D. de 30 places situé 2 bis, rue Francisco Ferrer – 78210 – SAINT CYR L'ECOLE,
- un service d'Aide à l'Intégration (S.A.I.) situé 2 bis, rue Francisco Ferrer – 78210 – SAINT CYR L'ECOLE. Ce service permet à des enfants atteints d'autisme de bénéficier d'un accompagnement individuel en milieu scolaire et à domicile réalisé par des accompagnantes psycho éducative (A.P.E.)
- l'I.M.E. " Notre Ecole " de 30 places pour enfants de 3 à 20 ans dont un internat en alternance (10 places) situé 19 Chemin des Grandes Terres - 78955 CARRIERES SOUS POISSY

Voir le power point présenté en annexe.

CONFERENCE DE TERRITOIRE DES YVELINES

Intervention de Mr Ridoux

Mr Dominique RIDOUX dirige l'IME Alphée situé 9 rue Lino Ventura 78280 GUYANCOURT, géré par l'association ARISSE.

Il évoque en particulier le problème de la sortie de l'IME (7 jeunes en attente de structure adultes). Il insiste tout particulièrement sur l'individualisation de la prise en charge, la nécessaire éducation sexuelle des enfants pris en charge et la gestion de la violence. L'IME a mis en place un programme spécifique sur ces sujets : si vous êtes intéressé, Mr Ridoux vous invite à le contacter.

Remarques de la salle

- **Lits de répit** : la création de 10 lits de répit sont prévus mais seront-ils regroupés ou disséminés sur plusieurs structures ?
⇒ L'ARS renvoie vers le groupe de travail à créer dans les Yvelines.
- **Scolarisation** : L'ensemble des interventions mettent en avant la nécessaire individualisation de la prise en charge des enfants atteints de troubles autistiques. Mr Dennery insiste sur l'apport des autres modèles européens. L'attention est attirée sur la désinstitutionalisation qui laisse la charge de l'accompagnement aux parents notamment hors temps scolaire.

Les informations diverses :

Mme Spender annonce le départ à la retraite de M. Colin, Directeur du CH de Versailles et le remercie pour son action au service de la santé des Yvelinois. Ce dernier convie les membres de la CT à venir fêter son départ le 17/09/2013 à 12h30 à Mignot.